# REPUBLIQUE FRANÇAISE

# SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE SAONE ET LOIRE : SYDESL (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 25710258200026

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MACON ET AMENDES

M. 57

# Décision modificative 1 (3) Voté par nature

**BUDGET: BUDGET PRINCIPAL (4)** 

# **ANNEE 2024**

<sup>(1)</sup> Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

<sup>(3)</sup> Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

<sup>(4)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

I - Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6 C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7 C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8 II - Présentation générale du budget A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9 B1 - Présentation des AP votées 10 B2 - Présentation des AE votées 11 C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 12 C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 15 D1 - Balance générale - Dépenses 17 D2 - Balance générale - Recettes 19 III - Vote du budget A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 21 A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 25 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 28 A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 29 A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 30 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 31 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 33 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 36 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 40 IV - Annexes A - Présentation croisée A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble 42 A1.01 - Opérations non ventilables 44 A1.900 - Fonction 0 - Services généraux 45 A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 48 A1.901 - Fonction 1 - Sécurité 49 A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 50 A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 53 A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) 56 A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA 59 A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 60 A1.906 - Fonction 6 - Action économique 63 A1.907 - Fonction 7 - Environnement 65 A1.908 - Fonction 8 - Transports 68 A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 72 A2.01 - Opérations non ventilables 74 A2.930 - Fonction 0 - Services généraux 75 A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 81 A2.931 - Fonction 1 - Sécurité 82 A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 83 A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 86 A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 89 A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA 92 A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI 93 A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 94 A2.936 - Fonction 6 - Action économique 97 A2.937 - Fonction 7 - Environnement A2.938 - Fonction 8 - Transports 102 **B** - Annexes patrimoniales B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 106 B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 107 B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux 111 B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 112

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	113
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	115
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	116
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	117
B3.1 - Etat des provisions constituées	118
B3.2 - Etalement des provisions	120
B4 - Etat des charges transférées	121
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	122
B6 - Prêts	123
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	124
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	125
B7.3 - Etat des emprunts garantis	126
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	127
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	128
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	129
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	130
B7.8 - Autres engagements donnés	131
B7.9 - Autres engagements reçus	132
B8 - Subventions versées	133
B9 - Etat du personnel	134
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	136
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	137
B11.2 - Liste des établissements publics créés	138
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	139
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	140
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	141
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	142
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	143
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	144
D3 - Décisions en matière de taux	146
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	147
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	148
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	150
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	151
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	152

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	569531

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	54321.00

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	20.99
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	41.24
3	Dépenses d'équipement brut / population	31.32
4	Encours de dette / population (2) (3)	5.07
5	DGF / population	4.79
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	18.97
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	51.43
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	75.96
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	12.28
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	49.10

<sup>(1)</sup> A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

<sup>(3)</sup> L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

<sup>(4)</sup> Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	ı
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante vote le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
  - Fonctionnement: 7.50%
  - Investissement: 7.50%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).
- VII Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	5 262 927,46	11 724 778,70	-3 293 268,77	A1 3 168 582,47
Investissement	2 462 866,23	11 188 233,82	(3) -6 769 876,93	A2 1 955 490,66
Fonctionnement	2 800 061,23	536 544,88	(4) 3 476 608,16	A3 1 213 091,81

	RESTES A REALISER N-1					
	1	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	+	14 977 202,93	III + IV	16 127 394,20	B1	1 150 191,27
Investissement	1	14 977 202,93	III	16 127 394,20	B2	1 150 191,27
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	В3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	4 318 773,74
Investissement	A2 + B2	3 105 681,93
Fonctionnement	A3 + B3	1 213 091,81

<sup>(1)</sup> État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<sup>(2)</sup> Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

<sup>(3)</sup> Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

<sup>(4)</sup> Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)** 

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVE	STISSEMENT - TOTAL	(l) 14 977 202,93
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	23 376,04
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	511 693,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	396 227,66
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	13 598 906,23
26	Participations et créances rattachées	350 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	97 000,00
45818371	ECLAIRAGE PUBLIC BOURBON LANCY	11 000,00
45818372	ECLAIRAGE PUBLIC CHAGNY	11 000,00
45818373	ECLAIRAGE PUBLIC MONTCHANIN	75 000,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT - TOTAL	(  )
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	[
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)** 

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVE	ESTISSEMENT - TOTAL	(III) 16 127 394,20
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	12 030 394,20
16	Emprunts et dettes assimilées	4 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	97 000,00
45828371	ECLAIRAGE PUBLIC BOURBON LANCY	11 000,00
45828372	ECLAIRAGE PUBLIC CHAGNY	11 000,00
45828373	ECLAIRAGE PUBLIC MONTCHANIN	75 000,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	Α

*			
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	375 000,00	375 000,00
-	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0.00
	<u> </u>	<u> </u>	=
	Total de la section d'investissement (3)	375 000,00	375 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	68 000,00	68 000,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
REPORTS		(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	68 000,00	68 000,00
	TOTAL DU BUDGET (5)	443 000,00	443 000,00

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
- (4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
- (5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<sup>(2)</sup> A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	GRAMME (1) Chapitre(s)		
Numéro	Libellé	Griapia s(s)		
	TOTAL			
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00	
	0,00			

<sup>(1)</sup> Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

<sup>(2)</sup> L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1) Chapitre(s)		Chapitre(s)	Montant		
Numéro	Libellé	5.1.april 5(5)			
	TOTAL				
		-	0,00		
	« AE de dépenses imprévues » (2) 022				
	0,00				

<sup>(1)</sup> Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

<sup>(2)</sup> L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL  V =   +    +
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf	1 862 693,00	0,00	37 500,00	37 500,00	1 900 193,00
	204) (y compris opérations) (4)					
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	1 110 227,66	0,00	100 000,00	100 000,00	1 210 227,66
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	(5) Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	42 219 906,23	0,00	237 500,00	237 500,00	42 457 406,23
Total de	es dépenses d'équipement	45 192 826,89	0,00	375 000,00	375 000,00	45 567 826,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	28 676,04	0,00	0,00	0,00	28 676,04
16	Emprunts et dettes assimilées	374 000,00	0,00	0,00	0,00	374 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	350 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses financières	752 676,04	0,00	0,00	0,00	752 676,04
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	2 097 800,00	0,00	0,00	0,00	2 097 800,00
Total de	es dépenses réelles d'investissement	48 043 302,93	0,00	375 000,00	375 000,00	48 418 302,93
040	Opérations ordre transf. entre	129 900.00		0,00	0.00	129 900.00
	sections (8)	ŕ		,	,	,
041	Opérations patrimoniales (8)	1 070 000,00		0,00	0,00	1 070 000,0
Total de	es dépenses d'ordre d'investissement	1 199 900,00		0,00	0,00	1 199 900,00
	TOTAL	49 243 202,93	0.00	375 000,00	375 000,00	49 618 202,9
					+	
		D	001 SOLDE D'EXECU	TION NEGATIF REPO	ORTE OU ANTICIPE	6 511 104,5
						=

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

56 129 307,44

<sup>(2)</sup> La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

<sup>(4)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(5)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<sup>(6)</sup> A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

<sup>(8)</sup> DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

<sup>(9)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

#### **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	24 474 799,51	0,00	307 000,00	307 000,00	24 781 799,51
	138) (4)					
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	4 000 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		28 474 799,51	0,00	307 000,00	307 000,00	28 781 799,51
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf	782 000,00	0,00	0,00	0,00	782 000,00
	1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	5 360 913,24	0,00	0,00	0,00	5 360 913,24
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	6 162 913,24	0,00	0,00	0,00	6 162 913,24
45	Chapitres d'opérations pour le compte de	2 097 800,00	0,00	0,00	0,00	2 097 800,00
	tiers (9)					
Total d	es recettes réelles d'investissement	36 735 512,75	0,00	307 000,00	307 000,00	37 042 512,75

021	Virement de la section de	16 750 894,69	68 000,00	68 000,00	16 818 894,69
	fonctionnement (10)				
040	Opérations ordre transf. entre	1 197 900,00	0,00	0,00	1 197 900,00
	sections (10) (11)				
041	Opérations patrimoniales (10)	1 070 000,00	0,00	0,00	1 070 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		19 018 794,69	68 000,00	68 000,00	19 086 794,69

	TOTAL	55 754 307,44	0,00	375 000,00	375 000,00	56 129 307,44
--	-------	---------------	------	------------	------------	---------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 56 129 307,44

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

17 886 894,69

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (5) Sauf 165, 166 et 16449.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

# DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL  V =   +    +
011	Charges à caractère général (4)	7 534 350,00	0,00	0,00	0,00	7 534 350,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 558 000,00	0,00	0,00	0,00	2 558 000,00
014	Atténuations de produits	773 000,00	0,00	0,00	0,00	773 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	749 600,00	0,00	0,00	0,00	749 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses de gestion courante	11 614 950,00	0,00	0,00	0,00	11 614 950,00
66	Charges financières	79 000,00	0,00	0,00	0,00	79 000,00
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions,	12 400,00		0,00	0,00	12 400,00
	dépréciations (semi-budgétaires) (4)					
Total d	es dépenses réelles de	11 709 350,00	0,00	0,00	0,00	11 709 350,00
fonctio	nnement					
023	Virement à la section d'investissement (5)	16 750 894,69		68 000,00	68 000,00	16 818 894,69
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 197 900,00		0,00	0,00	1 197 900,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses d'ordre de	17 948 794,69		68 000,00	68 000,00	18 016 794,69
fonctio	nnement					
	TOTAL	29 658 144,69	0,00	68 000,00	68 000,00	29 726 144,69
						+
			D	002 RESULTAT REP	ORTE OU ANTICIPE	0,00
						· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

29 726 144,69

<sup>(2)</sup> La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

<sup>(4)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(5)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

<sup>(6)</sup> Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL  V =   +    +
013	Atténuations de charges (4)	27 600,00	0,00	0,00	0,00	27 600,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes	3 997 751,03	0,00	0,00	0,00	3 997 751,03
73	diverses Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	7 300 000,00	0,00	0,00	0,00	7 300 000,00
74	Dotations et participations (4)	3 240 500,00	0,00	68 000,00	68 000,00	3 308 500,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	4 996 410,00	0,00	0,00	0,00	4 996 410,00
Total des recettes de gestion courante		19 562 261,03	0,00	68 000,00	68 000,00	19 630 261,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	30 100,00		0,00	0,00	30 100,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		19 592 861,03	0,00	68 000,00	68 000,00	19 660 861,03
		<u> </u>				
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	129 900,00		0,00	0,00	129 900,00
043	Opérations ordre intérieur de la	0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL 19 722 761.03 0.00 68 000.00 68 000.00 19 7	G					
	TOTAL	19 722 761,03	0,00	68 000,00	68 000,00	19 790 761,03

129 900,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 9 935 383,66

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 29 726 144,69

#### Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	17 886 894.69
	17 000 094,09
D'INVESTISSEMENT (7)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité

0,00

0,00

129 900,00

=

section (5)

Total des recettes d'ordre de

fonctionnement

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

<sup>(2)</sup> La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

<sup>(4)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(5)</sup> DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

<sup>(6)</sup> Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(7)</sup> Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)** 

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement (3)  Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
	, , ,		•	ŕ
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	37 500,00	0,00	37 500,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	100 000,00	0,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	237 500,00	0,00	237 500,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	375 000,00	0,00	375 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	•

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 375 000,00

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)** 

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		68 000,00	68 000,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	0,00	68 000,00	68 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0.00
B	
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	68 000 00
TOTAL DES DEFENSES DE PONCTIONNEMENT COMOLLES	00,000,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(5)</sup> Hors chapitres opérations.

<sup>(6)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	307 000,00	0,00	307 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		68 000,00	68 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	307 000,00	68 000,00	375 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	375 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	68 000,00		68 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	68 000,00	0,00	68 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	68 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.